

**Conseil d'administration CSR – Région 3
Réunion ordinaire
Procès-verbal**

**22 mai 2013
Salle de conférence de la Commission
Complexe Madisco, Petit-Rocher**

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

Réunion appelée à l'ordre par le président, Daniel Guitard, à 18 h 30.

2. Présence et constatation du quorum

Stephen Brunet, City of Bathurst
Paul Losier, Ville de Beresford
Gilberte Boudreau, Nigadoo
Daniel Guitard, Village de Pointe-Verte
Luc Desjardins, Petit-Rocher
Ron Bourque, Belledune
Charles Comeau, DSL
Normand Plourde, DSL
Sydney Sealy, DSL
Donald Gauvin, DSL
Jocelyne Hachey, Directrice générale
Marc Bouffard, Directeur de la planification
Raymond Bryar, Directeur de la gestion des déchets solides
Lynn DeGrâce, Gestionnaire des services locaux, Environnement & Gouvernements locaux
Carolle Roy, Adjointe administrative

Quorum :

Le président d'assemblée déclare que le quorum est atteint avec 6 présences.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Paul Losier
Appuyé par : Gilberte Boudreau

Que l'ordre du jour soit adopté.

**RSC Board of Directors – Region 3
Regular meeting
Minutes**

**May 22, 2013
Board room of the Commission
Madisco Complex, Petit-Rocher**

1. Call to order and opening statements

Meeting called to order by the chairperson, Daniel Guitard, at 6:30 p.m.

2. Recording of attendance and verification of quorum

Stephen Brunet, City of Bathurst
Paul Losier, Ville de Beresford
Gilberte Boudreau, Nigadoo
Luc Desjardins, Petit-Rocher
Daniel Guitard, Village de Pointe-Verte
Ron Bourque, Belledune
Charles Comeau, LSD
Normand Plourde, LSD
Sydney Sealy, LSD
Donald Gauvin, DSL
Jocelyne Hachey, Executive Director
Marc Bouffard, Planning Director
Raymond Bryar, Director of Waste Management
Lynn DeGrâce, Local Services Manager, Dept. Environment & Local Government
Carolle Roy, Administrative assistant

Quorum :

The meeting chairperson declares that quorum was met with 6 members present.

3. Adoption of agenda

Moved by : Paul Losier
Seconded by : Gilberte Boudreau

That the agenda be approved.

Amendement à la motion

Proposé par : Donald Gauvin

Appuyé par : Charles Comeau

Que la motion soit modifiée comme suit :

- Le point 11a) et les questions techniques du point 9b) seront inscrit au point 12a) et discutés à huis clos.

MOTION AMENDÉE ADOPTÉE
MOTION PRINCIPALE ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

M. Raymond Bryar déclare une possibilité de conflit d'intérêts pour la construction du pont Gordon Meadow à l'article 9b), donc préfère se retirer à ce moment.

5. Adoption du procès-verbal

a) Procès-verbal du 24 avril 2013

Proposé par : Steven Brunet

Appuyé par : Sydney Sealy

Que le procès-verbal du 24 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

b) Affaires découlant du procès-verbal

- La directrice générale avise les membres que la couverture d'assurance responsabilité municipale a été augmentée à 5 M\$ au coût de 912 \$.
- La vérification pour la possibilité d'une couverture d'assurance vie pour les membres est en cours.
- Les montants retournés aux municipalités ont été ajoutés dans le rapport financier du service de la planification.
- Le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme est d'avis que l'obligation du président de voter sur toutes les motions va

Amending Motion

Moved by: Donald Gauvin

Seconded by: Charles Comeau

THAT the motion be amended as follows:

- Item 11a) and the technical questions of item 9b) are moved to item 12a) and discussed in camera.

AMENDING MOTION CARRIED
MAIN MOTION CARRIED

4. Conflict of interest declarations

Mr. Raymond Bryar declared a potential conflict of interest for the construction of the Gordon Meadow bridge in item 9b), therefore prefers to withdraw himself at that time.

5. Adoption of minutes

a) Minutes of April 24, 2013

Moved by : Steven Brunet

Seconded by : Sydney Sealy

That the minutes of April 24, 2013 be approved as presented.

MOTION CARRIED

b) Business arising from minutes

- The Executive Director advised the members that the Municipal Responsibility Insurance Coverage has been increased to 5 M \$ at a cost of \$912.
- The possibility of acquiring life insurance coverage for members is being looked into.
- The amounts returned to the municipalities have been added to the Planning Department's Financial Report.
- The Regional Planning Advisory Committee agrees that having the Chairperson obligated to vote on all

à l'encontre du code Morin qui prévoit que le président d'assemblée doit uniquement voter en cas d'égalité des votes. Il demande un amendement au règlement administratif du CCRU. La directrice générale va vérifier auprès de la province afin de voir si la commission peut contourner la législation initiale pour s'assurer qu'un amendement peut être fait avant de procéder à une motion.

6. Présentations (délégations)

a) Bob Butler – Xstrata zinc Canada Brunswick Smelter

– *Aucune présentation*

b) Claude Cormier, Roy Consultants – Étude de faisabilité valorisation du biogaz

M. Claude Cormier de Roy Consultant explique les trois options à étudier qui ont été identifiées. Jusqu'à 66 % de financement est disponible pour aider à financer une étude de faisabilité; le coût de l'étude est de 60 000 \$. L'option no. 1 est la production d'électricité. Les options 2 et 3 sont de purifier le biogaz pour l'utiliser à d'autres fins, soit le compresser et le transporter vers des utilisateurs industriels ou soit l'utilisation du biométhane pour alimenter des moteurs à combustion. L'étude de faisabilité va déterminer la faisabilité et la rentabilité de chaque option, les avantages et défis. Elle permettra une vision à long terme et de diminuer les gaz à effets de serre.

Proposé par : Luc Desjardins
Appuyé par : Gilberte Boudreau

Attendu que :

Le budget, adopté le 24 janvier 2013, prévoit un montant de 60 000 \$ en recherche et développement;

motions goes against the Morin Code which stipulates that the Chair must vote only to break a tie. It is requesting an amendment to the RPAC Procedural by-law. The Executive Director will check with the province to see if the Commission can bypass the initial legislation to ensure that an amendment can be made before passing this motion.

6. Presentations (delegations)

a) Bob Butler – Xstrata zinc Canada Brunswick Smelter

– *No presentation*

b) Claude Cormier, Roy Consultant – Feasibility study – biomethane utilization

Mr. Claude Cormier from Roy Consultant explains the three study options that have been identified. Funding is available to help finance a feasibility study covering 66% of the cost; the cost would be \$ 60,000. Option No. 1 is electricity generation. Options 2 and 3 are to purify biogas for other uses, either to compress and transport to industrial users or use biomethane as fuel for combustion engines. The Feasibility Study would determine the feasibility and cost of each option, the benefits and challenges. It will allow a long term vision and greenhouse gas reduction.

Moved by : Luc Desjardins
Seconded by : Gilberte Boudreau

Whereas:

The capital budget, adopted January 24th, 2013 has an amount of 60 000 \$ allocated to research and development;

Une portion de ce montant est attribué à une étude de faisabilité pour la production d'électricité;

Une étude exhaustive permettrait à la Commission de services régionaux 3 de se positionner de façon plus stratégique quant aux autres options possibles pour valoriser biogaz;

Le biogaz utilisé à d'autres fins aurait comme conséquence de favoriser l'installation de technologies vertes, tout en contribuant à une meilleure rentabilité;

Il est résolu :

QUE la Commission des services régionaux 3 accepte l'offre de service de Roy Consultants pour l'étude de faisabilité pour la valorisation du biogaz à une quote-part de 20 000 \$, taxes comprises.

À condition que la Commission des services régionaux 3 conclût une entente avec des partenaires provinciaux et fédéraux pour financer les 2/3 de cette étude;

MOTION ADOPTÉE

7. Rapport de la direction générale

La directrice générale présente son rapport *CSR3-07-7*.

Monsieur Donald Gauvin donne un compte rendu de la rencontre du comité de consultation externe du projet de loi nommé l'Actualisation de la Loi sur l'urbanisme et de la gouvernance. M. Luc Desjardins ajoute que l'Association francophone des municipalités a aussi mis en place un groupe de travail qui a essentiellement le même processus.

A portion of that amount is allocated for a feasibility study for the production of electricity;

That an extensive study would allow the Regional Service Commission 3 to position itself strategically as to other possible options for the utilization of biogas;

The biogas used for other purposes would encourage the installation of green technologies, while contributing to a more efficient profitability;

Be it resolved:

THAT the Regional Service Commission Region 3 accepts Roy Consultants' proposal for the feasibility study of biogas added value utilization for the proportionate share of \$ 20,000 taxes included.

With the condition that the Regional Service Commission 3 reaches an agreement with provincial and federal partners to finance 2/3 of the said study;

MOTION CARRIED

7. Report from Executive Director

The Executive Director presents her report *CSR3-07-7*.

Monsieur Donald Gauvin donne un compte rendu de la rencontre du comité de consultation externe du projet de loi nommé l'Actualisation de la Loi sur l'urbanisme et de la gouvernance. M. Luc Desjardins ajoute que l'Association francophone des municipalités a aussi mis en place un groupe de travail qui a essentiellement le même processus.

8. Rapports de comités

a) Comité spécial mis en place pour la recommander un processus de communication auprès des médias et du public

Monsieur Paul Losier fait la lecture du rapport du comité spécial daté du 22 mai 2013.

M. le président,

Le comité, à qui vous avez renvoyé la question d'étudier et de recommander un processus de communication auprès des médias et du public, s'est rencontré le 3 avril et le 1^{er} mai 2013.

Ce comité spécial était composé de M. Normand Plourde, de M. Donald Gauvin et de M. Paul Losier.

Le comité a étudié la demande avec soin. Afin d'établir une ligne directrice claire et facile à interpréter, le processus a été divisé en trois parties. La première partie fait référence au processus de communication auprès des médias, la deuxième recommande la procédure à suivre pour l'intervention du public lors d'une assemblée de la CSR 3 et la troisième propose les moyens d'informer le public de la tenue des réunions, des messages d'intérêt publics et de la façon de rendre disponibles les procès-verbaux.

Bien que le comité ait évalué les pratiques existantes dans diverses commissions de services régionaux et municipalités de la province, les recommandations sont établies en fonction des besoins de la CSR 3.

Recommandation no 1 :

Le comité recommande la procédure suivante en ce qui a trait aux médias :

- 1. Envoyer le calendrier annuel des réunions publiques aux médias de la région (journaux, radios, portails, etc.).*

8. Committee Reports

a) Special Committee set in place for the recommendation of a communication process for public and media

Mr. Paul Losier reads the special committee report dated May 22, 2013.

Mr. Chairperson,

The committee mandated to review and recommend a communication process for media and public, met April 3rd and May 1st, 2013.

This special committee was made up of Mr. Normand Plourde, Mr. Donald Gauvin, and Mr. Paul Losier.

The Committee has considered the matter with care. In order to establish a clear and easy to follow guideline, the process was divided into three sections. The first one addresses communication process with the media, the second recommends the procedure for public intervention at an open meeting of the RSC 3 and the third one focuses on tools used to inform the public of open meetings, of messages of public interest, and how to make the meeting's minutes available to the public.

Although the committee has evaluated existing practices with other Regional Service Commissions and various municipalities in the province, the recommendations are based on the needs of the RSC 3.

Recommendation # 1 :

The committee recommends the following procedure regarding media :

- 1. Send the annual calendar of public meetings to media of the region (newspapers, radio, portals, etc.).*

2. Envoyer aux médias l'ordre du jour avant la réunion, leur précisant les points d'intérêts, au besoin.
3. Distribuer aux journalistes la trousse des documents publics, sur place avant le début de la séance.
4. Ajouter un point à la fin de l'ordre du jour, après la levée de la séance, qui s'intitule « Intervention des médias ». Cette étape comprend la procédure suivante :
 - a. Les membres du conseil d'administration demeurent sur place durant l'intervention des journalistes pour préserver le décorum et permettre aux membres de recevoir la même information
 - b. À tour de rôle, chaque journaliste pose ses questions au président
 - c. Le président répond à la question ou la réfère à un autre membre du conseil ou à un employé de la CSR 3.

De plus, s'il est jugé pertinent par le président d'informer le public d'un sujet ou d'un événement important concernant la CSR 3 par l'entremise des médias, il est suggéré d'en aviser les membres du conseil au préalable.

Recommandation no 2 :

Pour ce qui est de la procédure à suivre pour l'intervention du public lors d'une assemblée de la CSR 3, le comité recommande la démarche retrouvée à l'annexe A du présent rapport.

Annexe — A —

Procédure à suivre pour l'intervention du public

- i. Une personne qui souhaite s'adresser au conseil doit en informer la direction générale cinq jours ouvrables avant la réunion et remplir un formulaire « Demande d'intervention ».

2. Send the agenda prior to the meeting, indicating points of interest, when needed.
3. Submit public documents to be dealt with on site, before each meeting to the journalists.
4. Add an item on the agenda, after the meeting's adjournment, called "Media intervention" which contains the following procedure:
 - a. Members of the board remain in place during journalists intervention to preserve decorum and allow members to receive the same information;
 - b. In turn, each journalists asks his questions to the chairperson;
 - c. The chairperson answers the question or relays it to another board member or RSC 3 staff.

In addition, if deemed appropriate by the chairperson to inform the public of a subject or event of significance for RSC 3 through the media, it is recommended to inform the board beforehand.

Recommendation # 2

Please review 'Annex A' for the recommended procedure of public intervention during an open meeting of the RSC 3.

Annex — A —

Public intervention procedure

- i. A person wishing to make presentation to the board shall advise the administration five business days before the meeting and fill out a "Personal appearance requests" form.

<p>ii. <i>Un groupe de personnes qui souhaite s'adresser au conseil suit la même procédure, mais elle doit se doter d'un porte-parole.</i></p> <p>iii. <i>Le formulaire d'intervention comprend les éléments suivants :</i></p> <p style="padding-left: 40px;">a. <i>Nom et coordonnées de la personne ou du porte-parole d'un groupe</i></p> <p style="padding-left: 40px;">b. <i>L'objet de la discussion</i></p> <p style="padding-left: 40px;">c. <i>Brève explication de la pertinence du sujet pour la CSR 3</i></p> <p>iv. <i>L'objet et le nom de la personne seront notés à l'ordre du jour.</i></p> <p>v. <i>Quiconque fait une présentation au conseil s'exprime dans la langue officielle de son choix et se tient à l'objet de la demande.</i></p> <p>vi. <i>Toute intervention est gérée par le président.</i></p> <p>vii. <i>Sauf par décision contraire prise par la majorité des membres du conseil, l'interlocuteur limitera son intervention à 15 minutes. Ceci comprend la période de questions.</i></p> <p>viii. <i>Les affaires soulevées par l'intervenant qui n'ont pas été examinées au préalable et qui requièrent une décision seront renvoyées par le conseil à la direction générale ou au comité approprié pour qu'il présente ses commentaires avant que le conseil d'administration rende sa décision.</i></p>	<p>ii. <i>Any group of people wishing to address the board will follow the same procedure but shall identify a spokesperson.</i></p> <p>iii. <i>This form includes the following:</i></p> <p style="padding-left: 40px;">a. <i>Name and contact information of the person or spokesperson of a group</i></p> <p style="padding-left: 40px;">b. <i>Subject matter</i></p> <p style="padding-left: 40px;">c. <i>Brief outline of relevance of subject to the RSC 3</i></p> <p>iv. <i>The subject matter and the person's name shall appear on the agenda.</i></p> <p>v. <i>All presentations to the board shall be made in the official language of choice and the topic shall be limited to the context of the subject matter.</i></p> <p>vi. <i>All interventions shall be overseen by the chair.</i></p> <p>vii. <i>Unless the board, by a majority vote, determines otherwise, the spokesperson will be restricted to speaking for a period of no longer than 15 minutes. This includes the question period.</i></p> <p>viii. <i>Matters raised by the participant that have not yet been examined and which requires a decision shall be referred to by the board to management and/or the appropriate committee for comment prior to a decision of the board on the matter.</i></p>
<p><u>Recommandation no 3 :</u></p> <p>1. <i>Le comité recommande les moyens suivants pour informer la population des réunions publiques :</i></p> <p style="padding-left: 40px;">a. <i>Site web de la CSR 3</i></p>	<p><u>Recommendation # 3</u></p> <p>1. <i>The committee recommends the following methods to inform the population of public meetings:</i></p> <p style="padding-left: 40px;">a. <i>RSC 3 website</i></p>

<p>b. <i>Outils de communication sans frais, tels les bulletins communautaires électroniques à la radio, à la télé, etc.</i></p> <p>2. <i>En plus des moyens de communication énumérés au point 1, la CSR 3 peut avoir recours, si elle le juge nécessaire, à des outils de communication payants tels que des messages publicitaires à la radio, dans les journaux, etc. pour informer la population des messages d'intérêt public.</i></p> <p>3. <i>Il est aussi recommandé que les procès-verbaux des réunions soient affichés sur le site web de la CSR 3.</i></p> <p>Proposé par : Paul Losier Appuyé par : Charles Comeau</p> <p>QUE le rapport soit adopté avec les amendements à l'annexe A.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ajouter «langue <u>officielle</u> de son choix» au point v. – Remplacer « public » par « <u>intervenant</u> » au point viii. <p style="text-align: center;">MOTION ADOPTÉE</p> <p>b) Comité spécial mis en place pour recommander un nom pour la CSR3</p> <p>M. Normand Plourde fait la lecture du rapport du comité spécial daté du 22 mai 2013.</p> <p><i>M. le président,</i></p> <p><i>Le comité à qui vous avez confié la question de recommander le choix d'un nom représentatif pour la Commission de services régionaux 3 s'est rencontré le 7 mars, le 14 mars et le 10 mai 2013.</i></p> <p><i>Le comité a étudié soigneusement la demande. À cet effet, il a établi deux principaux critères à respecter pour le choix du nom et s'est entendu sur une recommandation. Pour ce qui est des deux critères, le caractère bilingue de notre région</i></p>	<p>b. <i>Communication tools incurring no additional costs, such as electronic newsletters to community radio, TV, etc.</i></p> <p>2. <i>If deemed necessary, the RSC 3 may use communication tools such as paid advertising on the radio, newspapers, etc., to inform the population of messages of public interest.</i></p> <p>3. <i>It is also recommended that the public meeting's minutes are to be posted on the RSC 3 website.</i></p> <p>Moved by : Paul Losier Seconded by : Charles Comeau</p> <p>THAT the report be adopted with the amendments to Annex A.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Add «<u>official</u> language of choice» to item v. – Replace «public» with «<u>participate</u>» to item viii. <p style="text-align: center;">MOTION CARRIED</p> <p>b) Special Committee set in place for the recommendation of a name for the RSC3</p> <p>Mr. Normand Plourde reads the special committee report dated May 22, 2013.</p> <p><i>Mr. Chairperson,</i></p> <p><i>The committee to which was referred the question of recommending a name more representative for the Regional Service Commission 3 met March 7, March 14 and May 10th, 2013.</i></p> <p><i>The Committee has considered the matter with care. It has established two major criteria to respect for the choice of the name and has settled on a recommendation. As far as the two criteria are concerned, the bilingual character of the</i></p>
--	---

ainsi que le territoire desservi par la commission devaient être reflétés dans le nom retenu.

En ce qui a trait au processus de sélection, diverses options furent considérées. Étant donné les ressources et le budget limités pour effectuer un processus exhaustif, il fut convenu que la Commission de services régionaux 3 envoie une lettre à chacune des municipalités et présidents des DSL pour leur demander de nous suggérer des noms.

La lettre, envoyée par courriel le 2 avril, indiquait les critères recherchés, la date limite, ainsi que l'adresse courriel et postale pour nous soumettre leurs suggestions.

De plus, un article est paru dans le Northern Light et l'Acadie Nouvelle faisant appel au public de nous suggérer un nom.

Le comité a reçu peu de suggestions et s'est finalement arrêté sur le nom suivant :

Commission de services régionaux Chaleur

Le comité considère que le nom Chaleur représente bien la région géographique. Ce dernier fait référence à la baie qui s'étend tout le long de la région 3, soit de Belledune à Pokeshaw. Le mot « Chaleur » est aussi utilisé couramment dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick. En effet, il est connu de la population anglophone dans les noms suivant : « Chaleur région » et « Bay of Chaleur ». De plus, les gens du Nouveau-Brunswick, à l'extérieur de notre région, connaissent très bien où se situe la région Chaleur.

Proposé par : Normand Plourde

Appuyé par : Paul Losier

QUE le rapport soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

region and the territory served by the Commission had to be reflected in the name withheld.

For the selection process, various options were considered. Since resources and budgets were limited to exercise an expansive process, it was concluded that the Regional Service Commission 3 send a letter to each municipalities and LSD presidents to ask them to propose some possible names.

The letter, sent out by e-mail April 2nd, indicated the required criteria, the closing date, the email and mailing address where the suggested names were to be submitted.

An article also appeared in the Northern Light and l'Acadie Nouvelle requesting people's input in suggesting us a name.

The committee collected only a few suggestions and made a decision on the following name:

Chaleur Regional Service Commission

The committee considers that the name "Chaleur" represents the geographical region effectively. The latter makes reference to the bay which extends itself all along region 3, from Belledune to Pokeshaw. The word "Chaleur" is frequently used in both official languages of New Brunswick. In fact, the word is known in English in such names as "Chaleur Region" and "Bay of Chaleur". Also, people of New-Brunswick, outside the region, know where the Chaleur region is located.

Moved by : Normand Plourde

Seconded by : Paul Losier

THAT the report be adopted as presented.

MOTION CARRIED

9. Rapports des chefs de départements
a) Services d'urbanisme

Le directeur de la planification présente son rapport *CSR3-07-9a*.

RÉSOLUTION Nomination inspecteur

Proposé par : Charles Comeau
Appuyé par : Gilberte Boudreau

Attendu que selon la Loi sur l'urbanisme, « inspecteur des constructions » s'entend de la personne dont la responsabilité principale envers la Commission de services régionaux consiste à appliquer les arrêtés municipaux et les autres lois de la province concernant les bâtiments et les travaux de construction dans la région, à l'exception de la ville de Bathurst;

Il est résolu que monsieur Stéphane Doucet soit nommé par le conseil de la Commission de services régionaux 3 à titre d'inspecteur des constructions et investis des pouvoirs et des fonctions rattachés à ce poste, à l'exception de la ville de Bathurst.

MOTION ADOPTÉE

b) Gestion des déchets solides

Le directeur, de la gestion des déchets solides présente son rapport *CSR3-07-9b*. M. Bryar se retire de la 2^e partie du rapport; la directrice générale présente la partie des travaux d'infrastructures 2013. M. Bryar revient et poursuit avec son rapport.

10. Rapport financier

Les états financiers *CSR3-07-10* sont présentés.

Proposé par : Donald Gauvin
Appuyé par : Paul Losier

9. Department management report
a) Planning Department

The Planning Director presents his report *CSR3-07-9a*.

RESOLUTION Appointment of Building Inspector

Moved by: Charles Comeau
Seconded by: Gilberte Boudreau

Whereas under the Community Planning Act, "Building Inspector" means a person who has the primary responsibility to a Regional Service Commission for the enforcement of municipal by-laws or other provincial laws with respect to building and construction within the region, with the exception of Bathurst;

Be it resolved that Mr. Stéphane Doucet is nominated by the Board of Directors of the Regional Service Commission 3 as building inspector and invested the powers and functions attached to this position, with the exception of Bathurst.

MOTION CARRIED

b) Waste Management Department

The Director of the Waste Management Department presents his report *CSR3-07-9b*. Mr. Bryar withdraws from the second part of the report; the Executive Director presents the 2013 Infrastructure Work. Mr. Bryar returns and continues with his report.

10. Financial reports

The financial report is reviewed; *CSR3-07-10*.

Moved by: Donald Gauvin
Seconded by: Paul Losier

Que les états financiers soient adoptés tels que présentés.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires reportées

a) Plan de mise en œuvre du recyclage

Reporté et discuté à huis clos au point 12a).

b) Adoption de la résolution pour l'achat d'un chargeur

Proposé par : Paul Losier

Appuyé par : Gilberte Boudreau

Attendu que :

Il a été identifié par le Service de gestion des déchets solides de la nécessité d'un chargeur compacte rigide pour son centre de tri dans le cadre de son projet de recyclage;

Le budget capital 2012 pour le recyclage a été présenté et adopté par les municipalités le 12 mai 2012 dans lequel une somme de 75 000 \$ fut attribuée pour une chargeuse;

Il est résolu :

QUE la Commission de services régionaux 3 accepte la soumission de Atlantic Tractors & Equipment Ltd d'une somme de 49 500,00 \$ plus taxes pour l'achat d'un chargeur compact rigide neuf modèle CAT 252 B tel et que prévu au budget capital 2012.

MOTION ADOPTÉE

- ❖ Pause de 10 minutes. M. Stephen Brunet, M. Charles Comeau et Mme Lynn Degrâce se sont absents pour le reste de la réunion.

12. Huis clos

Les questions techniques de l'item 9b) *Gestion des déchets solides* ainsi que l'item 11a) *Plan de mise en œuvre du recyclage* sont discutés à huis clos.

That the financial reports be adopted as presented.

MOTION CARRIED

11. Unfinished business

a) Recycling implementation plan

Deferred and discussed in camera at item 12a).

b) Adoption of motion for the purchase of Skid steer loader

Moved by : Paul Losier

Seconded by : Gilberte Boudreau

Whereas :

It was identified by the Solid Waste Management Services of the necessity of a mini loader for its recycling sorting plant;

The 2012 capital budget for recycling was presented and approved by the municipalities on May 12, 2012 in which an amount of 75,000 \$ was attributed for a loader;

Be it resolved:

THAT the Regional Service Commission 3 accepts the tender of Atlantic Tractors & Equipment Ltd in the amount of \$ 49,500.00 plus taxes for the purchase of a new 252B CAT Skid steer loader as projected in the 2012 Capital Budget.

MOTION CARRIED

- ❖ 10 minute break. Mr. Stephen Brunet, Mr. Charles Comeau and Mrs. Lynn Degrâce were absent for the remainder of the meeting.

12. In camera

The technical questions of item 9(b) *Waste Management Department*, as well as item 11a) *Recycling implementation plan*, are discussed in camera.

Le président déclare l'assemblée est maintenant ouvert au public.

Résolution Travaux d'infrastructure 2013

Proposé par : Paul Losier
Appuyé par : Gilberte Boudreau

Attendu que :

Le montant de la soumission publique proposée est à l'intérieur des prévisions budgétaires de l'année 2013 pour les travaux d'infrastructure identifiés.

Après évaluation, la soumission proposée la plus basse respecte les exigences du document de soumission.

Il est résolu :

QUE la Commission de services régionaux 3 accepte la soumission de St-Isidore Asphalte Ltée, au montant de 1 754 523,50 \$ plus taxes pour compléter les travaux d'infrastructures 2013.

MOTION ADOPTÉE

Résolutin Construction d'un pont – Gordon Meadow

Proposé par : Normand Plourde
Appuyé par : Gilberte Boudreau

Attendu que :

Le montant de la soumission publique proposée est à l'intérieur des prévisions budgétaires de l'année 2013 pour les travaux d'infrastructure identifiés.

Après évaluation, la soumission proposée la plus basse respecte les exigences du document de soumission.

Il est résolu :

QUE la Commission de services régionaux 3 accepte la soumission de Roy Excavation, au montant de 198 500 \$ plus taxes pour compléter la construction d'un pont sur le ruisseau Gordon Meadow.

MOTION ADOPTÉE

The Chair declares the meeting open to the public.

Motion 2013 Infrastructure Work

Moved by: Paul Losier
Seconded by: Gilberte Boudreau

Whereas :

The proposed public bid amount is within the 2013 budget for the identified infrastructure projects.

After evaluation, the proposed lowest tender meets the requirements of the bid document.

Be it resolved:

THAT the Regional Service Commission 3 accepts the tender of St-Isidore Asphalt Ltée in the amount of \$ 1,754,523.50 plus tax to complete the 2013 infrastructure work.

MOTION CARRIED

Motion Construction of a bridge – Gordon Meadow

Moved by: Normand Plourde
Seconded by: Gilberte Boudreau

Whereas :

The proposed public bid amount is within the 2013 budget for the identified infrastructure projects.

After evaluation, the proposed lowest tender meets the requirements of the bid document.

Be it resolved:

THAT the Regional Service Commission 3 accepts the tender of Roy Excavation in the amount of \$ 98,500.00 plus tax for the construction of a bridge on the Gordon Meadow Brook.

MOTION CARRIED

13. Levée de l'assemblée La séance est levée à 23 h 10.	13. Adjournment The meeting is adjourned at 11:10 p.m.
<hr/> Daniel Guitard, Président/Chairperson	<hr/> Jocelyne Hachey, Secrétaire/Secretary